



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE LA DRÔME



COTISATION 2023-2024

NOM de l'adhérent :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél. : Portable :

E-mail de correspondance pour les sorties :

.....@.....

Né (e) le : à :

NOM des Parents :Prénom : (Ou représentant légal)

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél. : Portable :

E Mail :@.....

TARIF 2023/2024

Cotisation EDS 200 € pour les jeunes (Chèque à l'ordre du « CDS 26 »)

Le tarif comprend au minimum 16 sorties encadrés par un Brevet d'Etat professionnel, le matériel technique pour la pratique de la spéléo, l'assurance, la licence Fédérale et un abonnement au magazine Spelunca.

Cotisation non remboursable en cas d'abandon de l'activité.

Un complément vous sera demandé pour les week-ends, participation à la nourriture et à l'hébergement (montant maximum de 25 euros mais variable suivant les frais engagés).

Choisissez votre Club drômois référent (barrez les mentions inutiles)

Geckos (St Laurent-en Royans)
COSOC (St Sorlin en Valloire)
GSV (Valence)
Splogues (Romans)

Les Taupes Grotteuses (la Chapelle-en-Vercors)
Spitteurs Pan (la Chapelle-en-Vercors)
Spéleo Club Mottois (La Motte Chalancon)
MASC (Montélimar)

Assurance (A compléter dans tous les cas)

Je soussigné(e), reconnais avoir été informé des garanties liées à chacune des options d'assurance proposées par la FFS, par la remise du memento assurance et d'un exemplaire de déclaration d'accident.

Certificat Médical

Conformément à la Loi du 23 mars 1999 et au règlement de la Commission Médicale, art. 7, voté au comité directeur de la FFS, je présenterai un certificat médical attestant la non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives et en particulier la spéléologie (obligatoire).

Dopage

Je m'engage à respecter le règlement disciplinaire particulier de lutte contre le dopage, défini par l'article 7 des statuts de la F.F.S.

Décharge

Mr ou Mme..... représentant légal, autorise mon fils, ma fille, à participer à toutes les activités de EDS 26 et du club référent y compris, les transports en voiture particulière et en cas d'accident à être hospitalisé(e).

Conformément aux dispositions de la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant en vous adressant au CDS26

Fait à,le

Signature Obligatoire (Précédée de la mention Lu et Approuvé)

Pièces à joindre :

- Certificat médical
- Fiche sanitaire 2023/2024
- Règlement de la cotisation (possible en 2 fois début Octobre début Décembre)
- Cette présente fiche (cotisation 2023/2024)

A RETOURNER AVANT LE 15 OCTOBRE 2023 à :

Maison des bénévoles du sport Drôme-Ardèche
Comité Départementale de Spéléologie de la Drôme
71 rue Latécoère, 26000 Valence